

Sprinto Club
49 rue d'Alsace
92110 Clichy
sprinto@ffv.fr
01 47 30 95 68
06 75 01 41 89



Compte rendu de l'AG Sprinto du 1^{er} décembre 2007 à 16H en salle 123 au salon nautique

Participants ou représentés : 13

Michel cavalier, Eric Chalaux, Christian Chapelin, Edouard Debayle, Benoit Frisch, Richard Hardillier, Jacques Lecann, Gaëtan Loridant, Jean-Marie Luthringer, Luc Mercier, Christophe Mérit, Arnaud Richard, Pierre-Frédéric Tournis

Absents : 7

Cotisants ayant vendu leur bateau en 07 : 6

Nombre de membres cotisants : 26

1/ Approbation des comptes :

Solde **599,74 €**

Les comptes sont approuvés

2/ Nouveau plan de voilure et évolutions du bateau tous les sujets soumis au vote sont acceptés (voir annexe)

Les membres ayant participé au projet du nouveau plan de voilure communiquent leur point de vue aux participants à la réunion.

3/ Site Internet : bilan de la fréquentation du site Internet, nette augmentation de la fréquentation suite à la diffusion de vidéos. Pick en novembre à 8000 pages et 1200 visiteurs.

4/ Programme de régates:

- Bilan de l'activité des Sprinto 2007, match race Ile de France, national Arcachon ...
- Programme de régates 2008 (proposition diffusée à la FFV)

- **1/ Championnat habitable transportables d'Annecy 08**– 1^{er} au 4 mai
- **2/ REGATE National 08 - CV Arcachon** pont WE du 14 juillet, samedi 12 juillet, dimanche 13 juillet, lundi 14 juillet 2007. Epreuve faite en commun avec la classe 590. Membre responsable Edouard Debayle.
- **3/ REGATE- Armistice Hourtin Médoc** Toussaint 2008. nous rappelons que personne n'a fait le déplacement en 2007.

5/ Renouveau du bureau :

Nouveaux membres du bureau, Benoit Frisch, Jean-Cassien Loridant (communication), Christophe Mérit (site web)

Le président est démissionnaire et n'est pas réélu. Une réunion du nouveau bureau décidera du Président 2008.

Composition bureau :

Benoit Frisch (vp), Jean Cassien Loridant (communication), Christian Chapelin (trésorier), Luc Mercier (web), Christophe Mérit (web), Edouard Debayle (vp)

Annexes

ÉVOLUTION DE LA JAUGE POUR 2008

POINT- 1 - Respect de l'esprit de la jauge.

En cas de contestation sur un élément du bateau qui serait perçu hors jauge par un jugeur ou un coureur. Le propriétaire du bateau incriminé aura la possibilité de faire intervenir sur place et s'ils sont présents un des membres du bureau de l'association des propriétaires qui tranchera sur le respect de l'esprit de notre jauge.

En cas d'accord par ce membre du bureau le propriétaire pourra régater avec l'élément incriminé sans risque de disqualification.

L'acceptation n'implique pas l'autorisation dans la jauge, mais une clémence de la Classe.

Objectif :

éviter la mise à l'écart d'une régatée un bateau hors jauge sur le fond mais respectant l'esprit (faible coût et n'apportant pas d'avantage significatif ou de possibilité de réglages supérieurs aux bateaux dans la jauge)

POINT- 2 - Tire de palan de GV arrière – Pantoire.

La jauge autorise une tire arrière du palan de GV sous forme de pantoire textile.

Le palan devra être équivalent au palan standard à 5 brins soit une poulie double à ringot et une poulie tripe.

Le réglage de la pantoire comprendra au maximum 4 poulies et 2 coinces.

Objectif :

Rendre le bateau plus performant dans le petit temps et offrir plus de réglages. Ceci notamment en vue de l'autorisation d'utiliser la nouvelle GV à corne.

Commentaire : nécessite une avancée de la tourelle de GV

POINT- 3 - Sangles de rappel :

Celles ci doivent être fixées ou maintenues sur l'arrière du bateau, un palan pour en assurer la tension est autorisé.

Objectif :

Pouvoir renforcer ou fixer les sangles sur une partie plus robuste que la petite cadène d'origine qui est prévue pour 1 équipier (principalement le barreur) et non trois ou quatre quand nous courrons en HN ou en plus de robustesse nous avons besoin de tendre plus que d'habitude.

Commentaire : Attention à la fragilité des trous d'évacuation du cockpit

POINT- 4 - Règlement Sportif de la Classe :

Supprimer : et le bateau doit porter sur le tableau arrière, l'autocollant fourni par l'Association, attestant du paiement.

Objectif :

Eviter les embrouilles compte tenu du fait que l'association ne fournisse plus autocollant

POINT- 5 - Jauge des voiles :

Les voiliers vendeurs de voiles neuves sont tenus de faire jauger celles ci et de les faire tamponner pour en garantir les mesures.

Objectif :

Rendre les voiliers responsables de leur produit et éviter le bazar et l'attente de la jauge en championnat HN.

POINT- 6 Modification Grand Voile pour application 2008 :

Solutions choisies : Augmentation de la surface de Grand voile avec une têtère à corne.
Les mesures de jauge de la grand voile sont modifiées comme suit :

- **P=7.65**
- **E = 3.16**
- **Chute 8,05m**
- **Têtère HB = 1.3 m**
- **MGU = 1.8 m**
- **MGM = 2.36 m**

5 lattes maxi dont 3 forcées, longueur maximum des lattes inférieures : 1.20 m

Tous les autres éléments de la jauge précédente restent inchangés.

Ces modifications augmentent la surface de grand voile de 2.6 m²

Il est évident que les performances du bateau seront améliorées dans certaines conditions, en particulier dans le petit temps ou le Sprinto ne pouvait absolument pas sauver son rating. Dans ces conditions une augmentation de performances inférieure à 5 % est à prévoir.

Le reste du temps, et en particulier quand l'équipage est au trapèze, le gain en performances dû à l'augmentation de surface de la grand voile ne me paraît pas significative. (JD)

Commentaire : Starvoiles doit positionner les bandes de ris de manière à ce que la réduction soit comparable à la GV actuelle. Il est prévu d'utiliser les anciennes flottabilités de GV. C Mérit étudie un système alternatif à déclenchement pyrotechnique

POINT 7 - Modification FOC pour application 2008 :

A l'occasion de cette modification de jauge, je vous propose d'autoriser 2 lattes verticales sur la chute du foc. Cela améliore fortement la durabilité des voiles, et a donc un caractère économique pour les propriétaires.

Le texte de jauge pourrait devenir le suivant :

- **Guindant : 6.50 m**
- **Bordure : 2.47**
- **LP : 2.35**

2 lattes autorisées sur la chute devant permettre l'enroulement du foc
Longueur maxi des lattes 1 m. (JD)

Détail 13 votants ou représentés sur 20 membres pouvant voter

| Article | OK | Pas OK | Abstention |
|---|----|--------|------------|
| Point 1 Esprit de la jauge Voté | 11 | 0 | 2 |
| Point 2 Palan GV Voté | 7 | 3 | 3 |
| Point 3 Sangles de rappel Voté | 13 | 0 | 0 |
| Point 4 Règlement sportif de la classe Voté | 9 | 0 | 4 |
| Point 5 Jauge des voiles Voté | 11 | 0 | 2 |
| Point 6 Nouvelle GV Voté | 12 | 0 | 1 |
| Point 7 Nouveau foc Voté | 13 | 0 | 0 |